



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

Ecole Maternelle "Les Grillons"
116, allée des Grillons
73110 VALGELON LA ROCHETTE

Nom et coordonnées de l'école :	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} 2ND 3^{EME} TRIMESTRE
Ecole Maternelle "Les Grillons" 116 allée des Grillons 73110 VALGELON LA ROCHETTE	
Date :	Lundi 15/11/2021

Circonscription DONTELIAN, Comté de Jaurie

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Caroline BERTHET

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

Equipe enseignante :	<u>Veronique BLANC Isabelle HEURTAUX</u>
Le maire ou son représentant :	<u>Emmanuelle ATES, adjointe affaires scolaires</u>
DDEN :	<u>Danielle CLARAZ</u>
Invités (personnel municipal,...) :	<u>Jennifer HOREAU, ATSEN, Nathalie Simon</u>
<u>Parents élus</u>	<u>Vanessa VERA et Fanny CRIER</u>

Excusés :

Début du conseil d'école : le 15/11/2021 à 17h30

Secrétaire de séance : Caroline BERTHET

Fin du conseil d'école : 19h30

Prochain conseil d'école aura lieu le :

Fait à Valgelon la Rochette, le 15/11/21

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École

Ecole Maternelle "Les Grillons"
116, allée des Grillons
73110 VALGELON LA ROCHETTE

V. BLANC
Le Secrétaire de séance :
Les membres du
Conseil d'École :

(Handwritten signatures of the school director, council members, and secretary)

Premier conseil d'école : lundi 15 novembre 2021

Etaient présents :

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes
Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires de la mairie Valgelon La Rochette
Mme Danielle Claraz, DDEN
Mmes Nathalie Simon et Jennifer Hoareau, ATSEM
Mmes Vanessa Vera et Fanny Crier, parents d'élèves nouvellement élus

Excusés : Mr Laurent Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale (Combe de Savoie)

Nous félicitons et souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

Nous accueillons Mesdames **Gwenael Detoisien, ATSEM à mi-temps** pour le complément du poste de Jennifer Hoareau depuis la rentrée de septembre 2021 et **Céline Duhamel**, nouvelle maîtresse E (interventions dans les différentes écoles pour aider les enfants en difficulté) ! Bienvenue à elles deux ! Nous souhaitons bonne route à notre collègue **Graziella Frattina**, remplaçante dans notre circonscription de Montmélian.

Education Nationale :

A. Le fonctionnement de l'école :

1). La rentrée 2021/2022 : niveau 2 du protocole sanitaire et plan Vigipirate renforcé.

Ce qui n'a pas changé depuis les mesures sanitaires :

- **le brassage des enfants est toujours évité au maximum** : passage aux toilettes à tour de rôle, 3 zones dans la cour de récréation, tables par classe à la cantine.... Le décloisonnement se fait dans chaque classe... nous y reviendrons plus tard...
- **pas de rassemblement « anormal » devant les écoles** et signalement de toute personne suspecte ou de paquet/sac avec le plan Vigipirate attentats. Un exercice « attentat-intrusion » va être programmé pendant le mois de novembre dans notre école.
- **les RDV individuels des parents dans notre action de projet d'école** : ils ont lieu à partir de ce jour le 15/11 en présentiel. Par téléphone l'an passé.
- **les interventions régulières dans les écoles sont maintenues** : membres du **RASED** par exemple (psychologue scolaire et maîtresse E)....à condition que ces personnes soient **masquées**. Signalons l'aide de Mme Pauline Monteil, psychologue scolaire, qui est venue en renfort pour la rentrée des petites sections. Madame Céline Duhamel est allé aider les petites sections à l'école de La Croisette.
- **désinfection des locaux renforcée** : les sanitaires (toilettes, poignées, robinets...) sont nettoyés de nouveau à la pause méridienne. Le nettoyage mouillé des sols doit avoir lieu tous les soirs d'où la modification des horaires du ménage le soir (18h) pour les ATSEM et 18h30 pour Léanick Bertiaux. Aération des locaux toutes les 2 heures.

2). Les effectifs 2021/2022

- **A l'heure actuelle, en novembre 2021 : 64 enfants** (64 en 2020/2019, 72 en 2018, 75 en 2017) **soit une moyenne de 21,33 enfants**. Deux départs chez les petites sections et une arrivée en grande section dans la classe de Véronique Blanc.
- PS de Sandrine Berthet : **20 PS**
- MS/GS Véronique Blanc : **22 enfants (11 GS + 11 MS)**
- MS/GS Isabelle Heurtaux : **22 enfants (12 GS + 10 MS)**
⇒ **20 PS, 21 MS et 23 GS**
- **A l'école maternelle de « La Croisette »** : 29 PS, 33 MS et 29 GS d'où un total de **91 enfants**.
- Un total de **155 enfants** sur les 2 écoles maternelles Soit une moyenne de **22,2 enfants** sur les 7 classes **en novembre 2021**.
- **Prévisions pour la rentrée prochaine** : **32 naissances en 2019** annoncées sur Valgelon La Rochette (7 à Etable et 22 à La Rochette et à La Croix de La Rochette (3) avec des projets de construction à venir et des emménagements qui risquent de modifier les chiffres. Pas de chiffres pour Détrier ! Pour les enfants nés en 2020 : 36 Valgelon La Rochette et 4 à La Croix = 40 enfants nés en 2020.

- Date et durée des inscriptions : Les inscriptions des enfants nés en 2019 auront lieu pendant le mois de février 2021. Comme les deux années précédentes, les parents élus demandent l'utilisation de la banderole du rond-point du lac de Saint-Clair car elle est visible par tous. Le service périscolaire va éditer des affiches et utiliser les panneaux lumineux de la ville pour informer les familles.

3). Le règlement de l'école : Nous demandons aux parents de bien le lire et de nous le retourner signé sans oublier d'en prendre bien soin. **Il a été adopté à l'unanimité ce jour.**

4). Les horaires de l'école : ils ont été modifiés en juin 2017. Les enfants sont accueillis par leur enseignante à leur portail respectif : Mme Blanc au portail d'entrée, Mme Heurtaux au portail côté rue et Mme Berthet au portillon en face du périscolaire.

Rappel : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h25 à 11h40 (accueil à 8h15)** et de **13h30 à 16h15 (accueil à 13h20)**. En ce qui concerne la mise en place des APC les lundis, mardis et jeudis soirs, les parents viendront chercher leurs enfants soit à **17h15** au portail d'entrée de l'école ou alors à la garderie. Parents, merci de bien le préciser à l'enseignante.

A noter les changements d'horaires cette année 2020/2021 :

APC cette année : 16h15 à 17h15

Périscolaire : Rappel des horaires de la garderie : 7h30 – 8h30 et 16h15 à 18h30.

5). Un mot sur les élections des représentants des parents d'élèves du 16/10/2021

Cette année, pour la troisième fois, le vote a eu lieu uniquement par correspondance. Désormais, nous attendons le vote par internet ce qui permettrait une économie sensible de papier, de photocopies et d'énergie... Une seule liste de parents d'élèves indépendants, avec 49 votants sur 120 parents inscrits sur les listes électorales d'où une participation de 40, 83% (41,94% en 2020, 42,38% en 2019, 48,36% en 2018 et 45,35 % en 2017)

Ont été élus :

- **3 parents titulaires** : Anaïs COCQ, Florent CACHON et Cindy HERNANDEZ.
- **3 parents remplaçants** : Vanessa VERA, Fanny CRIER et John VERA. Félicitations à la nouvelle équipe. Les parents élus vont-ils se présenter à l'ensemble des parents de l'école avec trombinoscope sur le site internet de chaque classe ([toute mon année.com](http://toutemonannée.com)).

B. La communication :

1. Parents / école :

Notre école bénéficie d'un site internet : toutemonannée.com comme celui de l'école de La Neuve et de la Croisette. Il a été mis en place depuis 2 ans et a été le principal moyen de communication école/famille pendant le confinement. La directrice communique sur le site de l'école en élargissant au site des 3 classes.

Nous demandons à ce que chaque famille s'inscrive sur le site **toute mon année.com** et le consulte régulièrement. Des alertes (mail ou message si application téléphonique) vous informent d'une publication de l'enseignante ou de la directrice pour informer l'ensemble des parents. Plus de cahier de liaison en petite section. Cette année, lors de la réunion de rentrée, les enseignantes ont demandé et vérifié que chaque famille soit bien inscrite de façon à pouvoir communiquer avec l'ensemble des familles des enfants en cas d'un nouveau confinement. C'était une consigne bien précise de notre IEN.

2. Parents / mairie :

Téléphone de la mairie : **04/79/25/50/32**

Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires sur RDV

Le site internet : www.valgelon-la-rochette.com (avec tous les dossiers inscriptions école/périscolaire...)

- **Rubrique** : **ENFANCE** :
Accueil : 04/79/65/41/25
Resa-perisco@valgelon-la-rochette.com
Responsable administratif du périscolaire : Monsieur Tellier Lionel 04/79/25/74/77
- **Rubrique** : **EXTRA SCOLAIRE** pour tout ce qui concerne les accueils de crèche, RAM et ludothèque.

3. Mairie / parents élus :

L'adjointe aux affaires scolaires, Emmanuelle Atès, va recevoir les parents élus de chaque école pour faire le point sur le fonctionnement mairie/école, le périscolaire en particulier mais pas que. Une synthèse de ces rencontres sera faite lors des conseils d'école.

C. Projets d'école : 2018/2022 c'est la dernière année de notre projet d'école, qui doit être réécrit au cours de cette année scolaire.

Il contient plusieurs axes comme la découverte des contes traditionnels, l'enrichissement du langage (vocabulaire, situations de communication...), la relation de confiance entre l'école et les parents (les rendez-vous de parents) et les APC pour aider les enfants en difficulté.

Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Pour ce projet d'école, nous avons choisi d'axer notre travail sur la relation de l'école et des familles (axe 4). Des rendez-vous individuels sont proposés aux familles depuis aujourd'hui, le 15/11/21 jusqu'au 26/11/21 pour leur donner la parole, leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance. L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept de la parité de l'estime et de la coéducation pour un partenariat de confiance entre école et famille. Les années précédentes, ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles.

1. Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Projet sur la découverte des contes traditionnels** : cette année, nous travaillons sur le thème des soupes dans les histoires et les châteaux dans les contes (Boucles d'Or, Une soupe 100% sorcière, un gâteau au goûter...) avec un travail interdisciplinaire.
- Nous aurions aimé également poursuivre notre travail sur les contes traditionnels en liaison avec le collège. Mme Céline Morestin travaillait les mêmes contes avec ses élèves de 6^{ème} pour venir nous les raconter à l'école et les mettre en scène. Nous aurions dû fêter notre 12^{ème} année de collaboration.
- Aucun spectacle n'est prévu pour l'instant... pas de brassage des classes.
- **Séances médiathèque** : c'est Vanessa Flamant, nouvelle responsable du secteur jeunesse de la médiathèque Fabrice Melquiot, qui nous accueille de nouveau dans l'espace cocon ! Sonia Grand s'occupe désormais du secteur ado ! Les prochaines séances auront lieu le 23/11 pour les 2 classes de MS/GS et le 25/11 pour les PS. Nous rappelons l'heure du conte : prochaine séance le 17/11 à 16h et la carte d'abonnement famille.
- **En décembre** : la venue du père Noël à l'école est annoncée le mardi 14/12/2021 avec notre goûter de Noël offert par les petites sections dans chaque classe ! Un film à la salle polyvalente avec les enfants d'une seule école est à l'étude..

2. Les projets sportifs :

- **Départ de Sébastien Troccaz, remplaçant de Mélissa Valette**, éducatrice sportive de la mairie. Plus d'intervention les jeudis matins dans notre école pour l'instant jusqu'au recrutement qui est en cours. Normalement étaient au programme les jeudis matins : des gestes graphiques dansés pour les petites sections et du hockey pour les 2 classes de MS/GS.
- **Cycle lutte** : en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz si le protocole sanitaire le permet. Les sports de les sports de contact avaient été suspendus. Les petites sections avaient un cycle de jeux de coopération à l'école par l'éducateur sportif à l'école au cours de cette période. Les séances sont prévues au DOJO le mardi matin de 8h30 à 10h et le vendredi de 10h30 à 11h30.
- **Sortie raquette et luge** des pour l'ensemble des PS/MS. **Activité ski de piste avec les GS le mardi 20/03/22** (ski matin et après-midi avec des moniteurs de ski) et les MS partiront en raquettes le matin et activité luge l'après-midi. Sortie des PS : le mardi 1^{er}/03/2022 et la sortie ski (GS) et raquettes (MS) aura lieu le mardi 20/03/2022. **Lieu** : Le Collet d'Alleverd : le site de Pré Rond pour les raquettes et le domaine skiable du Collet.

- **Cycle gymnastique** : au gymnase de La Seytaz une matinée par semaine après le retour des vacances d'hiver 2020. **Au total 7 jeudis : 3/03, 10/03, 17/03, 24/03, 31/03, 7/04 et le 14/04/2021.** Mise en place d'atelier de grosse motricité. **Appel aux parents volontaires pour nous aider à l'encadrement des ateliers** pour toute la matinée. Le planning sera affiché dans le hall de l'école. Les petites sections accueilleront les petits des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api » si le protocole sanitaire le permet.
- Sortie sportive « **la mat s'éclate** » : en juin 2022
- **Cycle piscine** : il aura lieu **en juin 2022** pour les moyennes et grandes sections **avec deux séances par semaine** pour bénéficier d'un vrai cycle piscine (10 séances). L'équipe enseignante demande que les séances des 2 classes s'enchaînent pour optimiser au mieux le planning des parents agréés bénévoles. **Pour les petites sections : le jeudi 7 juillet 2021 pique-nique et pataugeoire** pour le dernier jour avant les vacances d'été. Merci de vous inscrire, vous parents, le plus possible aux séances d'agrément proposées. Le calendrier et les lieux des sessions d'agrément sera affiché sur le panneau d'informations vert à l'extérieur de l'école et sur le site internet de l'école. L'agrément est valable 5ans.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

D. Le parcours de l'élève :

1. Le dispositif d'aide aux enfants en difficulté :

- **Le RASED** : Céline Duhamel, maîtresse E, va intervenir à partir de novembre 2021 en langage avec des enfants de GS. Des enfants en difficulté scolaire que nous avons identifiés en réunion de cycle 1 en septembre, enseignantes et membres du RASED.

Mme Duhamel est joignable au **04.79.65.98.26** et celine.duhamel@ac-grenoble.fr

C'est une enseignante spécialisée, nous vous informons de la prise en charge de votre enfant pendant le temps scolaire. Les séances de prise en charge ont débuté aujourd'hui lundi 15/11/21 avec 2 groupes de GS (6enfants)

Par contre, la psychologue scolaire, Mme **Pauline Monteil**, viendra voir votre enfant en classe si besoin uniquement avec votre accord. Mme Monteil est joignable au **04.79.25.77.37** (permanence le mardi de 15h à 17h) et pauline.monteil@ac-grenoble.fr

- **L'aide personnalisée : (APC)**

Le dispositif de la mise en place des APC, en attente de validation par notre Inspectrice de l'Education Nationale, est axée sur l'aide aux enfants en difficulté et a **débuté le 20/09/2021**. Une seule séance par enseignante pour débiter. Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis avant les vacances et donnent ou non leur accord pour une prise en charge au retour des vacances.

Cette année, ce sont des séances de 55 minutes.

- Le lundi de **16h15 à 17h15** pour Mme Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de **16h15 à 17h15** : Mmes Véronique Blanc, Isabelle Heurtaux et Sandrine Berthet.
- Le jeudi de **16h15 à 17h15** : Mme Véronique Blanc
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- A l'heure actuelle, depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les moyennes et grandes sections sont concernées par les APC, avec un total de **18 enfants** : activités mathématiques, écriture de son prénom, motricité fine et de la compréhension de consignes (5 groupes sur 3 jours).

- **Le décroisement :**

- Depuis la rentrée de septembre 2021, les séances ont lieu dans chaque classe. La directrice prend un groupe d'enfants chaque jour de **13h40 à 14h30**. Séances dans la bibliothèque (langage, lecture, jeux mathématiques, phonologie, productions d'écrits...) Nous n'avons plus nos 3 groupes de GS des 2 classes : 3 groupes de 9 à 10 enfants en raison des mesures sanitaires.

2. La santé :

- **Visites médicales PMI :**

La PMI a demandé les listes des enfants concernés par **les visites médicales PMI (PS et MS)**. Elles seront transmises lorsque le médecin PMI recommencera ses visites qui n'ont plus lieu depuis plus de 2 ans (antérieur à la crise sanitaire) dans les écoles maternelles de Valgelon La Rochette. La mairie va interroger le département pour ses suspensions de visites médicales PMI.

- **PAI** : Les Plans d'Accueil Individuels ont été établis et renouvelés, cette année, par les médecins traitants et non plus par le médecin scolaire, mais qui les valide ou non. A noter, tous les PAI ne sont pas acceptés par notre médecin scolaire, notamment les PAI pour intolérance alimentaire (lait...)

Ce sont aux parents de demander l'élaboration ou le renouvellement du PAI de leur enfant (protocole et prescription médicale). Nous demandons une trousse de toilette au nom de l'enfant avec les médicaments et le PAI. Penser à une seconde trousse si votre enfant fréquente le service périscolaire. Dans ce cas-là, le PAI sera signé par Mme Emmanuelle Atès, adjointe pour des questions de responsabilité.

MAIRIE :

1. L'équipement informatique :

- **Le câblage de l'école** : a été réalisé par BSO les 8 et 15/09. La mise en réseau ne fonctionnait pas le 16/09 et la directrice a dû contacter Orange pour la synchronisation de la box. Entre temps, l'orage a abîmé notre box qui a dû être changée deux fois. Pas de connexion informatique pendant de nombreux jours voire semaines, ni même de téléphone ce qui était très gênant pour les familles qui ne pouvaient pas joindre l'école.
- **Le parc informatique** : Le disque dur de Mme Blanc s'est brusquement éteint et BSO n'a pas pu réparer. L'ancien ordinateur de mon bureau stocké dans nos murs la dépanne depuis... La mairie va recenser des postes informatiques usagés pour lancer un appel d'offres plus conséquent. Mme Atès nous informe que c'est Team Info d'Aigueblanche qui remplace BSO et assure désormais le SAV informatique.
- **Une photocopieuse capricieuse** : les techniciens de XEROX sont vraiment sympathiques, nous dépannent à distance lorsque la photocopieuse n'en fait qu'à sa tête. Parfois elle se bloque nous empêchant alors toute impression... vendredi nous devons absolument imprimer les étiquettes et les documents de renseignements mais impossible...
- **L'appareil photo accepté au budget 2021** : le bon d'engagement n'a pas été signé...

2. Les travaux :

L'équipe des Grillons remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés cet été et pendant les vacances d'octobre. Par les services techniques.

Cet été :

- Des barrières rouges ont été installées devant l'école en remplacement des barrières en bois très abîmées.
- **Jeux de l'école** (pont de singe, jeux individuels) ont été réparés dans l'urgence par Yann, des ST. Jeux abîmés par les grands du centre de loisirs qui n'avaient pas l'âge. Le pont de singe est en cours de réparation : fabrication de marches en bois remplacement des fils en fer
La directrice l'a signalé à Mme Vénéaëlle Balme, directrice du centre de loisirs car les animateurs de l'été ne nous avaient pas averties... L'équipe des Grillons s'interroge sur l'élaboration d'une charte ou d'un règlement pour l'utilisation de la cour de l'école.
- Graissage des vélos bruyants

Prochains travaux à prévoir :

- La commission de sécurité est passée : la structure avec le toboggan n'est plus aux normes de sécurité en raison des prises d'escalade, des caches boulons et du plateau d'assise en bois. La société Cible a été contactée par la directrice et Cible assure le SAV de tous ses jeux.
- 3 arbres en très mauvais état (des boulots) ont été coupés. De nouveaux arbres vont être plantés au mois de novembre 2021.
- **Le grand carré de jardinage** devra être remplacé (bois abîmé) et divisé en 2 rectangles disposés différemment : ceci sera réalisé par les Services Techniques réalisé au printemps pour nos plantations.

- **La cabane en bois** a été commandée et réceptionnée dans les bâtiments des services techniques. Elle sera installée lors des beaux jours.
- Repeindre les jeux de cour en couleurs et les bandes blanches de relai en blanc.
- Le projet d'extension de notre école sera remis à l'étude à la prochaine élaboration du budget de la mairie à partir de janvier 2022.

2). La sécurité :

- **Alerte incendie :**

Elle a été réalisée **mardi 14/09/2021**. Tout s'est bien déroulé dans le calme, tout le monde était prévenu de cette alerte. Deux autres suivront.

- **Alerte confinement :**

Elle sera réalisée **d'ici la fin du mois de novembre 2021** pendant la récréation des 3 classes dans leur cour de récréation respective. La directrice sifflera, c'est le signal pour rentrer en urgence et se cacher sous les tables sans faire de bruit sous forme de jeu !

- **Caméra :**

Suite à des incivilités sur le toit de l'école et dans la cour (bouteilles en verre cassées...) serait-il possible de changer l'orientation de la caméra de surveillance ou alors d'en installer une autre pour une surveillance accrue de notre école ? Atroupement de jeunes devant le centre d'animation et le gymnase de La Seytaz : chaises de camping, boissons et nourriture...abandonnés devant leurs lieux de villégiature... Mme Atès va poser la question à la commission chargée de la sécurité des citoyens à la mairie.

- **Parking :**

Se garer en marche arrière moteur arrêté. Merci de respecter la place réservée pour les handicapés et le sens de circulation du parking. Les piétons doivent emprunter le chemin prévu à cet effet. Il est demandé de ne pas laisser les chiens seuls, attachés à la barrière ou au grillage devant l'école. Le policier municipal peut être amené à faire des contrôles sur le parking (enfants attachés à l'arrière de la voiture...)

Avec l'aménagement des extérieurs de la médiathèque, **nous demandons aux familles de bien emprunter les deux chemins piétons et de ne pas marcher sur le parking.**

- **Cour :**

Désormais seuls les parents de PS rentrent dans la cour à 11h40 et 16h15 pour venir chercher leurs enfants dans le tunnel en respectant les règles de distanciation. Merci aux parents fumeurs de respecter les zones bleues sans tabac.

Questions diverses :

- **Le sou des écoles des Lutins de la Croisette** : La fusion des deux écoles maternelles pour un sou des écoles commun est une réussite. Une subvention de 2000€ a été remise à la directrice le 8/10/21 suite aux différentes actions menées et suivies par de nombreuses familles. Nous remercions le sou des écoles et tous les parents, familles et amis qui se sont investis dans les actions. En octobre : commande de tasses et horloges avec une forte mobilisation des parents de notre école.

- L'équipe de l'école remercie Mr André Dupepet, lors de son départ des services techniques, pour son implication dans notre école.

- **La répartition des enfants en juin 2021** : comment a-t-elle été faite ? Des copains se sont retrouvés séparés... question des parents.

L'élaboration des classes est réalisée en équipe avec les 3 enseignantes qui se concertent pour que le travail en classe se passe dans de bonnes conditions. Les enseignantes équilibrent les classes en fonction du nombre de filles et de garçons, en fonction des compétences des enfants et des enfants à séparer. Les parents peuvent s'adresser directement à l'enseignante de leur enfant pour leur poser la question et ne pas attendre le conseil d'école pour avoir des réponses.

- **BCD** : les séances n'ont pas encore débuté en raison du protocole sanitaire. Sinon voici les horaires pour les interventions des parents bénévoles : le matin de **11h à 11h40** et l'après-midi de **15h30 à 16h15**.

- **Accueil de 3 stagiaires** (novembre, janvier et juin), il reste une place pour une seule stagiaire.

- **Tombola des galettes des Rois** : les cartons seront distribués aux vacances de fin d'année. Nous demandons aux familles de réserver un bon accueil à ces cartons... 1,5 € la case (10 cases par carton) avec 1 galette gagnante par carton ! Vous pouvez demander des cartons supplémentaires aux enseignantes de votre enfant. Tous les bénéfices iront pour les enfants ! Il y a 2ans, les bénéfices ont avoisiné les 500€ et nous ont permis de financer une sortie cinéma à Pontcharra, des courts-métrages « **loups tendres et loufoques** ». Nous sommes en train de choisir un film avec les collègues de la Croisette. Les parents élus signalent l'absence de fèves dans les galettes il y a 2ans, nous allons changer de boulangerie cette année !